

Observation demat52

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 26/02/2019 à 10:04:14.

[Depuis cette page.](#)

### **Votre message**

L'augmentation d'une surface constructible de 3000 à 10000m<sup>2</sup> au niveau de l'ancienne gare supérieure du téléphérique aurait une incidence environnementale désastreuse sur le quartier historique d' Avoriaz.

Ceci est complètement incompatible avec l'objectif initial d'avoir "une incidence très limitée sur l'environnement"

C'est par ailleurs tout à fait incompatible avec ce qui a été présenté par le maire, à savoir un hôtel haut de gamme de petite taille et non pas un nouveau grand ensemble avec des bâtiments annexes sur 10000m<sup>2</sup>

En bétonnant le bas de la station un tel projet donnerait une image épouvantable de la station aux visiteurs détruisant au passage ce qui a été imaginé par les pères fondateurs au profit des promoteurs

J'espère que l'avis des propriétaires d' Avoriaz sera pour une fois entendu